



F.A.Q - Foire aux questions

Avez-vous besoin d'un permis de construire pour une construction COPACABANON ?

La déclaration de travaux préalable ou la demande d'un permis de construire varie, d'une région à l'autre ou d'un pays à l'autre. Contactez les autorités locales pour connaître tous les détails.

Faut-il consulter un architecte?

Sur ce point, il y a également des différences régionales. L'autorité locale ou l'ordre des architectes peuvent vous aider en cette matière.

Pouvez-vous installer votre produit COPACABANON vous-même?

Un petit abri ne présente pas de problèmes de pose pour une personne seule. Pour les plus grands cabanons ou les carports, l'intervention de deux personnes est nécessaire. Les produits COPACABANON seront livrés avec des notices de montage claires et détaillées étape par étape. De la rigueur, un peu d'habilité et une portion de patience seront la clé du succès lors de la construction de votre COPACABANON.

Il est important que vous fassiez le test diagonal lors de l'installation de la première rangée de planches. Si la longueur des deux diagonales est identique, vous obtenez des coins parfaitement droits. La suite de votre montage ne devrait dès lors constituer aucun problème.

COPACABANON peut également vous envoyer une équipe de professionnels à domicile pour monter votre produit.

COPACABANON SAS

Société par actions simplifiée au capital social de 15.000 euros
Siège social : 123 rue du Faubourg du Temple 75010 Paris
société en cours d'immatriculation auprès du RCS de Paris

Quel sous-sol est recommandé pour votre produit?

Vous n'êtes pas obligés d'installer votre cabanon sur une dalle en béton car les produits Copacabanon sont autoportants. Ils se positionnent donc sur des dés bétons et seront naturellement surélevés du sol afin d'éviter tout problème d'étanchéité.

Ils devront ensuite être fixés afin d'éviter les prises au vent.

Est-ce qu'il faut impérativement protéger le bois de votre cabanon?

Oui. Notre climat exige un bon entretien du bois même s'il a été traité en usine.

Certaines pièces de structure de votre cabanon ont reçu un traitement par autoclave, système qui alterne vide et pression et permet l'imprégnation en profondeur jusqu'au cœur du bois qui est protégé contre les attaques d'insectes et le pourrissement dû à l'humidité. Ce traitement par autoclave est garanti 10 ans.

Il est vivement recommandé de traiter le reste de votre abri tout de suite avant le montage avec un produit de protection du bois insecticide, fongicide et hydrofuge en suivant les instructions du fabricant du traitement puis d'une peinture de couleur ou une lasure si vous souhaitez personnaliser votre abri. COPACABANON propose d'ailleurs plusieurs peintures et lasures de finition de différentes couleurs.

L'abri devra également être traité de l'intérieur et particulièrement dans les angles des murs.

N'oubliez jamais que le bois est un produit naturel et qu'en raison des conditions atmosphériques changeantes, il se peut que des fissures et de la décoloration se manifestent. Notez que ceci ne détériore en aucun cas la qualité du bois. Si vous désirez que le bois maintienne sa couleur et son éclat original, vous pouvez nourrir le bois à l'aide d'huiles spéciales.

COPACABANON SAS

Société par actions simplifiée au capital social de 15.000 euros
Siège social : 123 rue du Faubourg du Temple 75010 Paris
société en cours d'immatriculation auprès du RCS de Paris